

Projet éducatif et pédagogique du Campus St-Jean

2020/2021

Vivre et étudier dans notre école



CAMPUS ST-JEAN
Enseignement secondaire

Rue de Birmingham, 41
1080 Bruxelles
02/412.04.80.

Chers Parents,

Nous sommes heureux de compter votre enfant parmi les élèves de notre établissement d'enseignement et vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Vous trouverez, dans le document qui suit, le **Projet éducatif et pédagogique** du Campus St-Jean. Ce document important, fait de réflexions sur le pourquoi de notre enseignement et les axes principaux qui motivent notre action pédagogique et éducative, vous est soumis afin que vous puissiez y adhérer en toute connaissance de cause.

8 axes déterminent les points forts de ce projet : La Campus St-Jean, à chaque niveau d'enseignement, veut être :

- Une école où chacun est accueilli quelle que soit sa culture ou sa langue
- Une école où l'on apprend à vivre ensemble égaux et solidaires
- Une école où l'on apprend à prendre soin de son environnement
- Une école où chacun est reconnu et respecté pour ce qu'il est
- Une école qui soutient le projet de l'élève à travers une orientation positive où toutes les filières de formation sont valorisées
- Une école où l'on apprend à devenir un citoyen responsable
- Une école où l'on apprend à être autonome et à se construire une opinion propre
- Une école où l'on peut se tromper et apprendre de ses erreurs

Deux autres brochures vous présentent le **Règlement d'ordre intérieur** qui précise les éléments relatifs à l'organisation de l'école et au bien vivre ensemble et le **Règlement général des études** qui précise quant à lui, les objectifs de formation et les modalités relatives à l'évaluation des compétences déterminant la réussite de l'élève.

Quand vous aurez pris connaissance de ces textes, nous vous demandons de compléter et de signer le document ci-joint. Vous marquerez ainsi que vous avez pris connaissance des textes précités et que vous les acceptez pour vous et votre enfant.

Toute l'équipe pédagogique et éducative veillera à établir avec vous une collaboration franche et étroite pour le meilleur épanouissement de votre enfant. Toutefois, votre contribution est nécessaire pour que notre projet prenne, au-delà du temps scolaire, forme au quotidien.

Persuadés de votre entier soutien à la mise en œuvre du Projet éducatif et pédagogique de notre établissement, nous vous souhaitons dès à présent, Chers Parents, bonne lecture des textes qui suivent.

Le Pouvoir Organisateur du Campus St-Jean

NOTRE PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Une école où l'on peut se tromper et apprendre de ses erreurs

Une école où chacun est accueilli quelle que soit sa culture ou sa

Une école où l'on apprend à être autonome et à se construire une opinion propre



Une école où l'on apprend à vivre ensemble, égaux et solidaires

Une école où l'on apprend à devenir un citoyen responsable

Une école qui soutient le projet de l'élève à travers une orientation positive où toutes les filières de formation sont valorisées

Une école où chacun est reconnu et respecté dans ce qu'il est

Une école où l'on apprend à prendre soin de son environnement

LE PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DU CAMPUS ST-JEAN

➤ **Des principes idéologiques et démocratiques**

Le Campus St-Jean est une école libre confessionnelle catholique subventionnée.

Cela signifie qu'elle entend souscrire pleinement aux attendus des décrets de la Communauté française de Belgique en matière d'enseignement ainsi qu'au projet « Missions de l'école chrétienne » émanant du Conseil Général de l'Enseignement Catholique.

Le Campus St-Jean fonde son projet éducatif sur la conception de l'homme et du monde telle qu'elle est enseignée par Jésus-Christ et les valeurs évangéliques constituent les mobiles de sa formation.

Le Campus St-Jean s'inscrit également dans le projet d'école prescrit par la Communauté française de Belgique en tant qu'émanation démocratique de la volonté populaire, à travers ses décrets.

Le Campus St-Jean estime qu'il n'y a aucune contradiction dans la coexistence de ces deux principes.

Les lignes qui suivent (« Education aux valeurs évangéliques » et « Mission de l'enseignement en Communauté française de Belgique ») ont pour but de rappeler les bases sur lesquelles se fondent les écoles catholiques d'une part, de la Communauté française d'autre part et que le Campus St Jean utilise plus directement pour fonder son propre projet éducatif et pédagogique. Pour une perception complète et détaillée des textes officiels, nous renvoyons le lecteur aux adresses

1. <http://www.segec.be/Documents/Publications/Mission.pdf>
2. <http://www.cdadoc.cfwb.be/cdadocrep/html/1997/19970724s21557.htm>

➤ **Education aux valeurs évangéliques**

Le Campus St-Jean aura à cœur de promouvoir, dans sa démarche éducative, des valeurs évangéliques : le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité.

Le Campus St-Jean, comme toutes les écoles chrétiennes, trouve sa référence essentielle dans la personne de Jésus et dans les signes qu'en a gardés la tradition vivante de l'Eglise.

Le Campus St-Jean offre à chacun la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus, de se sentir interpellé par la Bonne Nouvelle de l'Évangile.

Pour poursuivre ensemble une action cohérente, les membres de l'équipe éducative et pédagogique du Campus St-Jean auront à cœur de faire vivre dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l'esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui l'inspirent, tous s'engagent à le respecter et acceptent qu'il se développe. Dès lors chacun restera attentif aux questions et aux convictions d'autrui dans un esprit de dialogue œcuménique.

➤ **Objectifs de l'enseignement en Communauté française de Belgique**

Dans l'article 6 de son décret sur l'enseignement (1997), la Communauté française définit les quatre grands objectifs de l'enseignement, sans ordre de priorité entre eux :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

➤ **Spécificités du Campus St-Jean**

Comme on l'a vu dans les lignes précédentes, missions chrétiennes et objectifs communautaires d'enseignement peuvent cohabiter en toute complémentarité.

Le Campus St-Jean articule ces missions et priorités selon 8 axes et désire faire de son établissement de manière concomitante :

1. un lieu d'accueil,
2. un lieu de développement de l'estime de soi,
3. un lieu de construction du vivre ensemble,
4. un lieu du bien vivre,
5. un lieu de développement de la connaissance de soi et de son projet de vie,
6. un lieu d'éducation,
7. un lieu d'instruction,
8. un lieu de formation.

Axe 1 : Un lieu d'accueil

○ L'accueil de tous

Le Campus St-Jean a à cœur d'ouvrir ses classes à la plus grande diversité d'origine des élèves. L'objectif est de contribuer bien sûr à la compréhension de l'autre et à l'apprentissage du dialogue interculturel nécessaire à la cohabitation constructive et pacifique des différences¹. Mieux on se connaît, moins on se fait peur, plus on peut construire ensemble.

○ L'attention à la spécificité des publics

Le Campus St-Jean place une des ses priorités dans l'accueil d'élèves « primo arrivants » non francophones et dégage les moyens financiers, pédagogiques et d'encadrement suffisants pour permettre à ce public de s'approprier le plus rapidement possible la langue française afin de s'insérer aisément dans le tissu social et culturel de notre communauté et d'entamer (ou de poursuivre) harmonieusement un cursus scolaire le plus optimum possible.

A l'adresse de ce public diversifié, le Campus St-Jean développe des moyens pour offrir une assistance efficace aux élèves les plus faibles ou qui réclament une aide particulière notamment dans l'acquisition de la langue française : une école de devoirs, des temps de remédiation, un système de parrainage, un atelier de méthode, ...

Dans les actions que le Campus St-Jean promeut, le principe « tous capables, tous égaux » sera en perpétuelle application.

○ L'accueil des parents

L'accueil de tous comprend de manière éminente l'accueil des parents au sein de la vie scolaire. A travers le **Conseil de Participation**, le Campus St-Jean aura à cœur d'éveiller les parents aux intérêts de leur enfant dans l'école, à la compréhension des difficultés auxquelles elle est ponctuellement confrontée, au partage de la construction d'un projet d'établissement spécifique aux besoins du public accueilli. Le parent est un partenaire indispensable à la réussite du projet d'école.

Le Campus St-Jean a à cœur d'établir un partenariat constructif avec les familles en étant attentif à leurs préoccupations sociales et éducatives. Dans cette perspective, l'école organise diverses actions de soutien à la parentalité.

Axe 2 : Un lieu de construction du vivre ensemble

○ L'égalité de traitement

Le Campus St-Jean croit à la possibilité de construire une société harmonieuse et solidaire en permettant à chacun, dès son plus jeune âge, de participer au développement du vivre ensemble.

Le Campus St-Jean considère comme prioritaire la question de l'égalité entre les sexes, entre les âges, entre les origines, entre les confessions idéologiques selon l'équation : un être humain égal un être humain !

¹ M. HANSOTTE, *Les intelligences citoyennes*. De Boeck Université, 2002, pp 5-6

Dans cette optique chaque acteur de l'école (parents, élèves, enseignants) est considéré à part entière et soumis de manière égale aux droits et devoirs liés à son statut et à sa fonction.

- L'apprentissage de la démocratie

Dans une société pluraliste, l'école doit être un agent de cohésion : elle doit favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité, mais aussi l'apprentissage du « vivre ensemble ». Dans cette perspective, le Campus St-Jean saisira toutes les opportunités de confronter les élèves à l'exercice de la démocratie, selon leur maturité. Pour ce faire, les équipes pédagogiques seront encouragées à répondre favorablement à toute offre censée (selon les agendas et autres impératifs), émanant de l'associatif et de l'institutionnel, d'activités de sensibilisation à la gestion du bien public, aux enjeux de la démocratie, aux rouages de l'exercice du pouvoir.

Le Campus St-Jean développera toute activité mettant le jeune en situation concrète de partage de décision, d'observation des réalités d'une gestion collective, d'exercice de construction de projet. Le Campus St-Jean promouvra une dynamique visant la prise en charge par les jeunes, encadrés par des adultes, de projets liés à la vie de l'école, en tant que microcosme des sociétés (exemples : réflexion sur les consommations, co-gestion du parrainage des plus faibles, réflexion sur l'égalité filles -garçons, sur le partage de la parole, réflexion sur la stigmatisation de l'autre culture (de la culture de l'autre)...))

Le Campus St-Jean promeut l'idée qu'il faut éviter de considérer les réussites et les échecs comme un clivage entre gagnants et perdants. Ainsi, il éduquera le jeune à la recherche systématique du consensus (différent du compromis en ce sens que le consensus n'abandonne pas une partie d'idée pour faire place à une partie d'idée opposée mais vise à rassembler les opinions pour construire une nouvelle idée synthétique²).

- L'implication et la participation

Pratiquement encore, il va de soi que le Campus St-Jean veillera à susciter toute initiative visant à faire fonctionner des conseils d'élèves au sein des classes, des conseils de classe, des conseils d'école et mettra un soin tout particulier au bon fonctionnement du Conseil de participation. Le Campus St-Jean soutiendra ces initiatives par des actions de formation permettant aux divers acteurs de l'école d'accompagner ou d'être accompagnés dans ces démarches. En effet, la véritable participation de tous étant la clé de la réussite d'un projet de société démocratique, le Campus St-Jean considère cette dimension comme primordiale à l'apprentissage et à l'exercice d'une citoyenneté responsable.

² Si ce n'est pas systématiquement possible, ça l'est cependant beaucoup plus souvent qu'on le croit.

Axe 3 : Un lieu de développement de l'estime de soi

- La reconnaissance de sa valeur propre

L'estime de soi ou le jugement positif quant à sa valeur est une attitude fondamentale pour qu'un individu jouisse pleinement de la vie tout simplement, et prenne sa juste place, responsable, dans un groupe. La base de l'estime de soi prend racine durant l'enfance et les attitudes du personnel enseignant, des éducatrices et des parents (ou de tout autre adulte) influencent grandement son développement³. Une bonne estime de soi favorise la motivation aux apprentissages, prévient les difficultés d'adaptation et crée un climat d'harmonie et de bien-être dans l'école.

En outre, pour bien participer, il faut s'estimer, avoir foi en sa propre valeur. La première dévalorisation ne vient pas toujours de l'autre, c'est parfois l'individu lui-même qui se l'impose, parfois induite par une mésestime de la part des proches. Ce faisant, l'individu qui se dévalorise s'handicape lui-même quand il s'agit de tenir sa place dans un groupe et abdique trop souvent son droit à la parole. Or, donner sa voix, c'est exister.

Le Campus St-Jean aura à cœur de promouvoir les activités permettant aux élèves d'acquérir ou de reconquérir du respect envers eux-mêmes. Il encouragera la réflexion, encadrée d'adultes, visant à interroger les comportements de soumission, d'acceptation ou de banalisation de la violence physique ou psychologique. Il sera garant du respect de l'intégrité physique et morale de tous, afin de protéger la personne tout comme l'être social qu'est chaque individu.

- L'estime de soi et le respect de l'autre

Mais l'école encouragera aussi le questionnement sur les comportements qui vont à l'encontre de la construction de l'estime de soi : insuffisance d'hygiène corporelle, consommation irréfléchie de produits dégradants, questionnement sur les assuétudes...

Elle promouvra l'idée « habiter un corps sain » notamment par le soutien aux activités parascolaires sportives. Dans ce même ordre d'idée, le Campus St-Jean encouragera toute initiative visant à promouvoir une éducation à la santé et au respect de son corps et de celui d'autrui.

Le Campus St-Jean soutient en effet l'idée que le respect de soi entraîne le respect d'autrui. L'estime de soi et le respect de l'autre participent dès lors à la réussite de l'élève en ce sens qu'ils sont des manifestations de sa capacité à établir et entretenir des relations sociales et les signes d'une volonté de s'adapter et de s'intégrer à la vie en société.

³ Voir site de l'école québécoise Murielle -Dumont <http://www2.csmb.qc.ca/estimedesoitheorie> Théoricien Robert Reasonner (Expérience en milieu primaire mais dont les principes peuvent être reversés au bénéfice des adolescents)

Axe 4 : Un lieu du bien vivre

- Le respect d'un cadre agréable

Il s'agit de concourir toujours au même objectif : j'existe, j'ai la même valeur que mon voisin, ma valeur et la sienne sont grandes, je ne me galvaude pas. Comme je me respecte, je ne vis pas dans un environnement dégradant.

Dans cette optique, le Campus St-Jean promouvra toute réflexion sur le cadre de vie des élèves et sur la manière dont ceux-ci peuvent contribuer à le rendre ou le maintenir digne d'eux.

Il a été démontré de longue date que la qualité du cadre de vie influait directement sur la qualité des performances qui s'y poursuivent. Un lieu agréable contribue au bien être de chacun et au plaisir de venir s'y retrouver pour mener des activités. Un lieu bien organisé et pratique libère l'esprit de préoccupations dilatoires et concourt donc à la bonne conduite et à la réussite des projets envisagés.

- La participation à la gestion collective et citoyenne de son environnement

Ainsi des questions d'hygiène des locaux pourront être partagés et, dans l'idéal pour certaines dimensions, remises aux soins des élèves : ordre dans les classes, déchets sur la cour, propreté des toilettes ; mais aussi choix d'embellissement, organisation de certains espaces en concertation avec les équipes dirigeantes, attention particulière aux endroits réservés à la consommation alimentaire, tri sélectif des déchets, choix des matériaux de service de table, des produits d'entretien....

Cette attention à l'environnement se fera pour elle-même dans le cadre des bâtiments habités par les élèves mais aussi dans une visée d'avenir, pour préparer le jeune à respecter l'environnement en général et à être attentif, chaque fois que c'est requis, à l'intérêt de vivre dans un cadre épanouissant et cela dans une visée d'apprentissage citoyen.

Axe 5 : Un lieu de développement de la connaissance de soi et du projet de vie

- L'accompagnement des élèves dans leur projet de vie

Le Campus St-Jean est conscient que le jeune qui lui est confié est un adulte en devenir.

Or la société dans laquelle le jeune est appelé à prendre sa place s'est singulièrement complexifiée ces dernières décennies, au point que parfois même ses proches sont dans l'impossibilité de l'aider à lire les signes qui lui permettront de donner sens à son passage par l'école, comme tremplin vers la vie active.

Il est de la responsabilité du Campus St-Jean d'aider le jeune à voir clair dans son potentiel propre tout comme dans le potentiel de la société à l'absorber humainement, dans toutes ses dimensions : familiale, sociale, professionnelle, spirituelle.

Le Campus St-Jean favorisera, dans ce but, toute initiative de l'équipe éducative et enseignante visant à aider le jeune à se connaître lui-même, dans ses limites, dans ses préférences, dans ses priorités et à connaître la société de telle manière qu'il détecte le plus clairement possible quelle place il pourra y prendre, quel rôle il pourra y jouer, comment sa particularité trouvera à s'y exprimer.

- L'accompagnement des élèves dans leur projet de formation et leur projet professionnel

Dans ce but encore, et vu tant l'offre pléthorique de formation scolaire que la spécificité du marché du travail en Belgique au début de ce XXI^e siècle, le Campus St-Jean accordera aux activités d'orientation une attention toute particulière (notamment au conseil d'orientation, aux activités du PMS, aux initiatives d'exercice à la vie active après l'école).

Parce que, plus le sens donné à la formation et à l'instruction est clair, mieux il aide à la construction du projet de vie, le Campus St-Jean dégagera les moyens nécessaires à développer cette démarche à tous les degrés d'enseignement et dans toutes les filières et sections. Des visites, stages, formations, séminaires, réflexions, ..., sur ce thème sont considérés comme un complément indispensable à l'instruction et à la formation des jeunes.

- L'orientation positive des élèves

Dans cette optique également, le Campus St-Jean combattra de toute son énergie les images négatives attachées à certaines filières de formation. Il sera un acteur réel de la **valorisation de toutes les filières** en orientant le jeune par le **seul recours à des arguments positifs**.

Enfin, le Campus St-Jean veillera à offrir au jeune toutes les activités susceptibles de mettre en valeur les potentiels enfouis au sein de chacun : artistiques, culturels, techniques, sportifs ou intellectuels. Il s'adressera à des partenaires extérieurs chaque fois qu'il ne trouvera pas, dans ses forces propres, de quoi animer ces activités. Il espère pouvoir ramener au sein de l'instruction obligatoire au moins les activités artistiques (musicales, picturales, déclamatives), dont les élèves sont totalement privés ces dernières années⁴, ce qui court-circuite de manière dommageable les réflexions sur l'orientation la plus juste que tout élève est en droit de recevoir. Le Campus St Jean agit auprès de la Communauté française pour voir reconnaître ce besoin comme indispensable à la réalisation loyale de sa mission d'orientation.

Axe 6 : Un lieu d'éducation

- L'apprentissage de la politesse et de la courtoisie

Le Campus St-Jean considère comme primordial l'entretien du dialogue entre tous. C'est par le partage d'idées et la confrontation des opinions que la construction du collectif et que le respect du particulier s'épanouissent.

Pour mener à bien cette tâche, il est capital que tous sachent échanger de manière à **se faire entendre sans jamais blesser**.

Un intérêt tout particulier sera porté à **la civilité**, à l'attitude respectueuse entre tous les interlocuteurs (adultes vs jeunes, jeunes vs jeunes, jeunes vs adultes) dans toutes les situations.

Pour rendre victorieux le vivre ensemble et l'épanouissement individuel, l'école promouvra les formations au partage de la parole, au respect de la parole rapportée, à la civilité des termes et du ton utilisé dans les échanges.

⁴Sauf réalisation ponctuelle et non rattachée à l'orientation, de projet théâtral et spectacle qui repose sur les épaules de la stricte bonne volonté d'enseignants motivés.

- La convivialité

La convivialité, paramètre important de la construction des intérêts à vivre ensemble, trouvera à s'exercer notamment par l'organisation de moments festifs : expositions, spectacles, fancy fair, ... A cet effet, le Campus encouragera la création d'un comité de fête et dégagera, dans la mesure de sa cassette, les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif de convivialité.

Axe 7 : Un lieu d'instruction

- La formation continuée de l'équipe éducative et enseignante

Cette mission traditionnelle de l'école trouvera à s'appliquer en tenant compte de la modernité des méthodes didactiques et de l'actualisation des directives décrétales.

Ainsi, le décret « Mission » de la Communauté française et les programmes officiels d'enseignement de la FEdeFOC⁵ et de la FESeC⁶ seront portés à la connaissance de tous les enseignants de telle manière qu'ils ne les ignorent pas et puissent les mettre en œuvre. L'offre de formation continuée sera également scrupuleusement affichée en salle des professeurs et encouragée. Les enseignants seront invités à veiller à rendre cohérent leur choix de formation personnelle avec le projet éducatif et pédagogique de l'école et les filières d'enseignement qui y sont organisées.

Le Campus St-Jean veille à organiser toute démarche susceptible de mettre l'équipe des enseignants à jour en matière d'enseignement par compétences. Il apporte aide et soutien à tout enseignant démuni face à la modernisation des méthodes et des approches didactiques. Il reste en contact permanent avec les équipes du SeGeC pour mettre à la disposition des enseignants les précieuses ressources de celui-ci et faire remonter auprès des instances organisatrices du SeGeC les besoins de formation de ses enseignants.

- Le développement de l'esprit critique et de l'autonomie des élèves

Un accent particulier sera porté sur toutes les activités permettant de **développer les démarches d'analyse et l'esprit critique**. Une interrogation systématique sur les enjeux de société permettra à l'élève de résister à l'emprise des stéréotypes et aux dangers des faiseurs d'opinion.

D'autre part, le Campus St-Jean considère comme primordial **l'acquisition d'une autonomie** dans la construction des savoirs tout comme dans la réalisation des tâches scolaires. Il développera toute méthode permettant au jeune de voir dans l'acquisition d'une véritable autonomie un atout librement consenti dans son propre développement et non une obligation contraignante au service d'un projet dont il ne serait qu'un instrument.

⁵ Programme intégré de la Fédération de l'Enseignement Fondamental Ordinaire Catholique

⁶ Programmes liés aux diverses disciplines de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique

- L'apprentissage en lien avec le réel de la société

Le corps enseignant sera invité à provoquer les opportunités de transversalité et de lien des matières avec la réalité des terrains extérieurs à l'école. A cet effet, et afin de permettre une observation et une participation efficace aux activités qui s'organisent de manière incontournable hors de l'école ou du temps scolaire, et qui se révèlent indispensables à la bonne compréhension des matières par l'élève, il n'est pas exclu que les équipes se penchent sur une adaptation de l'horaire et du temps scolaire, tel que l'autorise l'article 7 du décret mission⁷.

Axe 8 : Un lieu de formation

- L'erreur comme moyen de dépassement

L'école est un lieu privilégié où le **droit à l'erreur** fait partie intégrante des méthodes positives qui y sont développées.

En effet, l'école apprend au jeune et lui permet de tester son potentiel jusques et y compris dans l'erreur. L'environnement protégé de l'école permet justement que des erreurs n'y aient point d'implication dramatique. S'il est un lieu où l'on peut se tromper sans danger, c'est dans l'école ! Il faut se frotter à l'erreur pour être capable d'en déceler les signes avant-coureurs et pouvoir l'anticiper.

Le personnel adulte est, bien sûr, garant du bon déroulement des activités et veille à ce que celles-ci se clôturent sur une impression encourageante de satisfaction générale. Il aura cependant à cœur de récupérer toute expérience a priori ratée comme une étape de formation indispensable à améliorer les performances individuelles et collectives. La sagesse de l'adage « c'est en forgeant que l'on devient forgeron » n'est plus à démontrer.

Il importe qu'un regard positif soit porté sur la non réussite. Pour ce faire, une évaluation systématique des causes de l'issue négative d'un projet doit faire partie intégrante des principes éducatifs. L'enseignant ne stigmatise donc pas les erreurs, il les utilise comme instruments de réussite. L'enseignant dans la guidance d'un projet prévoit tant la réussite que l'échec de celui-ci et prévoit, le cas échéant, la manière de valoriser l'échec.

- L'élève acteur de son apprentissage

L'élève sera également amené à s'auto-évaluer. En effet, il est capital que l'acte d'enseignement soit vécu par l'élève comme l'allié dans sa formation globale. Pour que l'élève soit le sujet de l'apprentissage, il est évident qu'il ne faut pas que l'enseignant le soit, ou qu'il ne le soit qu'en coulisses. On pourra remplacer ici le mot sujet par actant et, plus parlant encore et fort en vogue actuellement, **acteur de son apprentissage**.

⁷ Article 7 : La Communauté française pour l'enseignement qu'elle organise et tout pouvoir organisateur pour l'enseignement subventionné peuvent autoriser les établissements qu'ils organisent, dans le cadre de leur projet visé à l'article 67, à aménager l'horaire hebdomadaire de façon à mettre en œuvre des activités, par discipline ou pour un ensemble de disciplines, permettant d'atteindre les objectifs visés à l'article 6.

- L'ouverture culturelle

Le Campus St-Jean fera de l'école un lieu de valorisation de la curiosité intellectuelle et culturelle. Eduquer à la culture sera vécu comme un vecteur essentiel d'intégration sociale. La culture occidentale, si elle doit être enseignée, ne le sera pas sous le phare du triomphalisme mais sous le projecteur de l'équivalence de la valeur de toutes les cultures.

Le jeune qui est confié au Campus St-Jean est un citoyen du monde. L'éducation à la culture s'appuiera sur une réflexion de fond et sera axée sur le respect de l'identité multiple du citoyen de demain.

Dans l'approche des autres cultures, une attention particulière sera donnée à l'observation de par le monde du respect des **droits de l'homme** tels qu'inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et tels qu'éclairés par la lumière de l'évangile chrétien.